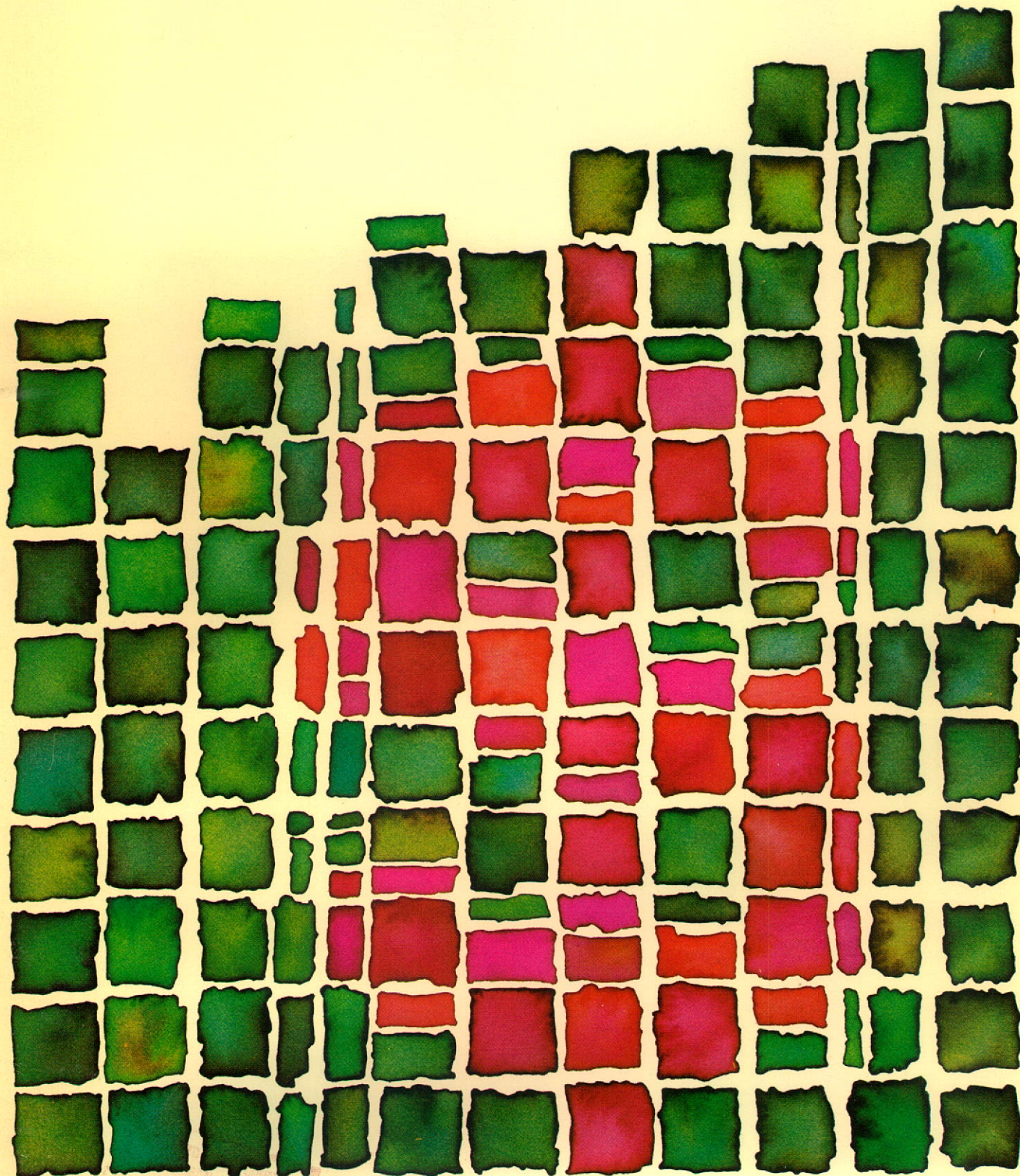




LE GROUPE DESJARDINS  
ASSURANCES GÉNÉRALES

RAPPORTS ANNUELS  
1980





# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ADMINISTRATEURS	4
COMITÉ DE GESTION	5
LA DIRECTION	6
SUCCURSALE ET BUREAUX RÉGIONAUX	7
RAPPORT DU PRÉSIDENT	8
RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF	11
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	13
ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS	14



## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

**V**oici le symbole du Groupe Desjardins, assurances générales une institution faisant partie du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Parmi les figures du symbole, on distingue le cercle, élément-vie qui représente la collectivité. Le cercle est encadré par deux triangles qui forment un ensemble protecteur et stabilisateur. Ces figures reposent sur une base solide composée de deux lignes emboîtées

l'une dans l'autre désignant l'association des deux organismes qui se sont fusionnés pour composer le groupe. Le corps du symbole est centré dans le traditionnel hexagone ou alvéole du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Le Groupe Desjardins, assurances générales, membre dynamique du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins offre des services de qualité en assurances de dommages.

## CONSOLIDER POUR MIEUX BÂTIR L'AVENIR

**T**out au long de l'année 1980, les objectifs de la première étape de la fusion entreprise en 1979 se sont concrétisés par l'intégration des procédés administratifs et opérationnels de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

En décembre 1980, la deuxième étape de la fusion fut franchie. Une nouvelle compagnie régie par les lois du Québec

et déjà connue sous l'appellation du Groupe Desjardins, assurances générales, fut constituée. L'incorporation se fit le 1er janvier 1981. La restructuration administrative et juridique est maintenant complétée.

Ces efforts conjugués à des mesures correctives font foi de la détermination de l'organisation pour consolider et améliorer davantage l'efficacité des opérations et remplir la mission fixée par ses dirigeants:

«Être un groupe qui offre des services de qualité en assurances de dommages à des prix compétitifs et favoriser le développement du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.»

# LISTE DES ADMINISTRATEURS

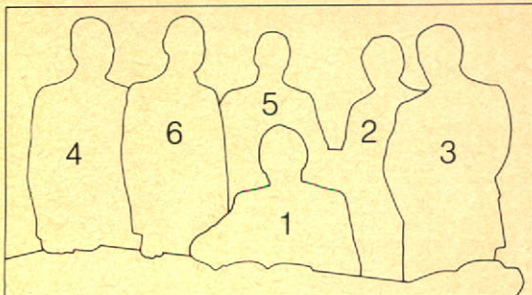
## **LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES**

- M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c.  
Président et chef de la Direction
- M. J.-A. Roland Dion  
Président du Conseil
- M. Paul-Yvon LeSage  
1er Vice-président
- M. Raymond Audet  
2e Vice-président
- M. Léopold Auger
- M. Gilles Bouliane
- M. Jean-Marie Bourgeois
- M. Roger Desrosiers
- M. Gabriel Forest
- M. Claude Lépine
- M. Jacques L'Heureux
- M. Gérard Marotte
- M. Gérard-Yvan Martel
- M. Lucien Maynard
- M. Camille Montpetit
- M. Rosaire Raymond
- M. Léonard Robitaille
- M. Albert Scallon
- M. Welley Vézina
- Comité Exécutif

# COMITÉ DE GESTION



## LE GROUPE DESJARDINS, ASSURANCES GÉNÉRALES



- 1- M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c.  
Président et chef de la Direction
- 2- M. Pierre Bornais, c.r.  
Vice-président exécutif
- 3- M. André Deschênes, b. adm. aff.  
Vice-président exploitation
- 4- M. Pierre Archambault, a.i.a.c.  
Vice-président assurances
- 5- M. John Harbour, c.a.  
Vice-président finances
- 6- M. Michel Bédard  
Vice-président exploitation ouest

# LA DIRECTION

## COMITÉ DE GESTION

M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c.	Président et chef de la Direction
M. Pierre Bornais, c.r.	Vice-président exécutif
M. Pierre Archambault, a.i.a.c.	Vice-président assurances
M. André Deschênes, b. adm. aff.	Vice-président exploitation
M. Michel Bédard	Vice-président exploitation ouest
M. John Harbour, c.a.	Vice-président finances

## DIRECTEURS

M. Raymond Bouillé  
M. Giles Doray, a.i.a.c.  
M. Pierre Michaud, f.i.a.c.  
M. Marcel Côté, a.i.a.c.  
M. Léon Aubin, a.i.i.a.  
M. Pierre Cyr  
M. André Plourde  
M. Réal Baron, f.i.a.c.  
M. Marcel Pellerin, f.i.a.c.  
M. André Lefebvre, m.b.a.  
M. Jean Carbonneau  
M. Fernand Patry  
M. Serge Lessard, b.a.a.  
M. Marcel Lord  
M. Judes Hamel  
M. Paul Désy  
M. Jacques Pelletier, avocat

## SERVICES

Est Assurance des particuliers  
Ouest Assurance des particuliers  
Est Assurance des entreprises  
Ouest Assurance des entreprises  
Est Conseiller en risques divers  
Ouest Assurance responsabilité  
Est Exploitation  
Ouest Exploitation  
Groupe Technique d'assurances  
Groupe Marketing  
Groupe Organisation et informatique  
Groupe Relations publiques  
Groupe Ressources humaines  
Ouest Ressources humaines  
Est Sinistres  
Ouest Sinistres  
Groupe Secrétaire



# SUCCURSALE ET BUREAUX RÉGIONAUX

**SIÈGE SOCIAL DU GROUPE  
DESJARDINS,  
ASSURANCES GÉNÉRALES**  
100, route Trans-Canada est  
LÉVIS (Québec)  
G6V 6P9

**DIVISION OUEST**  
1, Complexe Desjardins, bureau 1722  
MONTREAL (Québec)  
H5B 1B1

**DIVISION EST**  
100, route Trans-Canada est  
LÉVIS (Québec)  
G6V 6P9

**SUCCURSALE DE SAINTE-FOY**  
2600, boul. Laurier, 1er étage  
Case postale 10900  
SAINTE-FOY (Québec)  
G1V 4L4

**BUREAU DE SERVICE DE CHICOUTIMI**  
475, rue Racine est, bureau 102  
Case postale 65  
CHICOUTIMI (Québec)  
G7H 1T5

**BUREAU DE SERVICE DE HULL**  
256, boul. St-Joseph, 2e étage  
HULL (Québec)  
J8Y 3X8

**BUREAU DE SERVICE DE RIMOUSKI**  
92, 2e rue ouest, bureau 204  
RIMOUSKI (Québec)  
G5L 8B3

**BUREAU DE SERVICE DE  
SHERBROOKE**  
2185, rue King ouest, bureau 102  
SHERBROOKE (Québec)  
J1J 2G2

**BUREAU DE SERVICE DE  
TROIS-RIVIÈRES**  
1240, rue Royale, bureau 418  
TROIS-RIVIÈRES (Québec)  
G9A 4J2

**BUREAU DE SERVICE DE NORANDA**  
138, rue Murdoch  
NORANDA (Québec)  
J9X 1E1

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

**N**otre institution, par les moyens dont elle dispose, les services qu'elle offre et la clientèle qu'elle dessert, doit contribuer à l'essor et au rayonnement du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins.

Conformément à cette mission et aux objectifs qui la sous-tendent, nous avons complété la fusion administrative amorcée en novembre 1979 et continuons l'intégration de nos procédés opérationnels. Ces mesures contribueront à nous assurer une utilisation plus rationnelle des ressources techniques, humaines et financières à notre disposition.

Malgré les nombreuses difficultés inhérentes à la fusion corporative de nos deux sociétés, celle-ci a été réalisée en décembre dernier, donnant ainsi naissance au Groupe Desjardins, assurances générales.

Cette nouvelle compagnie régie par les lois du Québec est maintenue aux biens, droits, pouvoirs et obligations de La S.A.C.P. et de La Sécurité. De plus, une nouvelle compagnie à charte fédérale, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada a été incorporée le 1er janvier 1981. Elle est une filiale en propriété exclusive du Groupe Desjardins, assurances générales et transigera les contrats de cautionnements d'entrepreneurs.

En même temps que se réalisaient autant de changements ayant des implications sur les personnes et les activités, nous avons dû poursuivre l'application de mesures correctives amorcées l'an dernier.

Nous étions conscients qu'effectuer tous ces changements dans une période où l'industrie de l'assurance de dommages connaît une saturation du marché, une concurrence féroce et enregistre des pertes très importantes, se traduirait par une baisse appréciable de nos affaires et exercerait de fortes pressions sur nos coûts. Ces actions témoignent néanmoins de nos intentions de rentabiliser nos activités le plus tôt possible.

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

L'orientation du Groupe Desjardins, assurances générales relativement au mode de recrutement de ses affaires a particulièrement retenu notre attention au début de 1980. Le groupe de travail formé pour étudier ce dossier a effectué plusieurs analyses prospectives et notre entreprise s'est prononcée en faveur du maintien du réseau de courtiers.

Le régime d'assurance par courtier est accessible à tous les clients potentiels et ceux-ci apprécient l'expertise et l'attention personnelle qui leur sont offertes. Nous sommes confiants que les courtiers répondront positivement à l'orientation que nous avons choisie.

Bien que 1981 s'annonce une année encore difficile, pour le secteur de l'assurance de dommages, elle marquera pour Le Groupe Desjardins, assurances générales une période de consolidation. Plusieurs des services de l'institution procéderont à la mise en place de divers mécanismes de gestion susceptibles de faciliter la prise de décisions et assurer éventuellement un développement et une croissance planifiés. Ainsi, pendant cette période de transition, nous porterons entre autres une attention spéciale à l'intensification de la collaboration caisses/courtiers/assureur qui nous a été mutuellement bénéfique au cours de nombreuses années.

Par le passé, les caisses populaires ont largement contribué au développement de notre secteur d'activités, lequel a connu une croissance supérieure à la moyenne de l'industrie de l'assurance de dommages. Malheureusement, cet appui s'est estompé au cours des dernières années. Pourtant, Le Groupe Desjardins, assurances générales est le seul au Québec de son secteur d'activités, à faire partie d'un mouvement coopératif qui offre un aussi vaste potentiel de clients susceptibles de nous être sympathiques. Cet avantage unique doit être utilisé par nous et nos courtiers grâce à l'appui des caisses.

L'activité d'assurances de dommages se rattache au domaine financier et génère une possibilité de financement de primes. Ce financement constitue un achalandage propre à l'activité des caisses. De plus, au moment où l'industrie de l'assurance connaît une période difficile, où la disponibilité des affaires est très limitée, il devient essentiel que nos actionnaires, les caisses populaires,

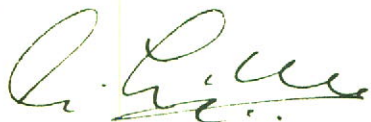
# RAPPORT DU PRÉSIDENT

protègent le capital déjà investi et nous accordent leur confiance et leur support. Nous avons avantage, dans les moments difficiles, à resserrer les liens qui nous unissent afin que toutes les particularités qui nous caractérisent servent à garantir une rentabilisation et une croissance acceptable. L'expression de ce souhait s'inscrit dans l'optique de nos intérêts mutuels et de ceux de nos sociétaires.

L'exercice qui vient de prendre fin a été exigeant pour le personnel de l'institution. Nous tenons à exprimer à chacun nos remerciements empressés pour leur dévouement et leur appui.

Au nom de mes collègues du Conseil d'administration du Groupe Desjardins, assurances générales, je vous sou mets respectueusement ce rapport annuel.

Le président,



Conrad Leblanc

## RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF

**L**a fusion juridique de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, en date du 1er janvier 1981 et la naissance du Groupe Desjardins, assurances générales ont eu pour effet de fondre ensemble les résultats de ces deux entreprises. Dans cette perspective, nous limiterons nos commentaires aux résultats financiers globaux de ces deux sociétés, plutôt que de les traiter séparément.

Nos primes brutes souscrites totalisent \$112,789,050 soit une diminution de 15.4%. La compétition très vive que nous avons connue en 1980, la révision de nos politiques de souscription et la décision de cesser de souscrire des affaires hors Québec ont eu un effet important sur notre volume-primes. Dans la période que nous traversons, il nous est apparu plus important de mettre l'accent sur la qualité de nos affaires que sur la quantité.

Nos primes cédées ont connu une augmentation suite à une hausse de nos cessions en quote-part. Tant qu'à nos primes acquises, elles ont connu une diminution de 19.8%.

Même si nos sinistres et frais ont connu une diminution qu'il faut rapprocher de la réduction de notre volume, notre coefficient de pertes s'est détérioré en 1980. L'assurance habitations et automobile ont produit de mauvais résultats. La compétition qui s'est exercée dans ces deux branches n'a pas permis d'apporter les correctifs requis sur le plan de la tarification. En assurance automobile, la fréquence et le coût moyen ont augmenté. Les coûts réels de l'indemnisation directe en regard de ceux de l'ancien régime font encore l'objet d'évaluation de la part de l'industrie, et influencent les résultats que nous avons connus dans ce secteur.

Le retrait de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada des provinces autres que le Québec, la révision de notre portefeuille d'assurances et l'inflation ont exercé une pression importante sur nos coûts d'administration, affectant ainsi nos résultats financiers qui se sont soldés par une autre année déficitaire.

Le bilan du Groupe Desjardins, assurances générales fait ressortir un actif de \$120,619,126 et l'avoir des actionnaires se chiffre à \$19,838,285. Ce regroupement, croyons-nous, permettra au Groupe d'assurer une meilleure coordination de toutes ses activités et de prendre un nouvel essor sur le marché en temps opportun.

# RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF

L'année 1980 a vu la mise en oeuvre du regroupement administratif de nos deux sociétés sur le plan de l'orientation, des politiques et procédés de travail. Depuis le 1er juillet 1980, nos deux sociétés opèrent sous deux régions administratives distinctes, soit les divisions est et ouest. Notre succursale, nos bureaux de services ainsi que nos courtiers ont été rattachés à l'une ou l'autre de ces divisions.

Tout n'est pas encore terminé, mais nous espérons compléter ce long processus dans les plus brefs délais possibles et ainsi retirer les bénéfices escomptés par notre regroupement. Toute période de consolidation au sein d'une entreprise est habituellement difficile sur le plan des opérations et exige du personnel une forte dose de compréhension et de motivation.

L'année 1981 s'annonce difficile. Les signes d'un redressement de la tarification à un niveau suffisant pour faire face à l'augmentation du coût des sinistres semblent lents à venir, et la concurrence est toujours vive dans certains secteurs.

Le vice-président exécutif



Pierre Bornais

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

Aux membres et aux actionnaires  
Le Groupe Desjardins, assurances  
générales

Nous avons vérifié le bilan cumulé de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada au 31 décembre 1980, ainsi que les états des résultats cumulés, des surplus réservés cumulés et des bénéfices non répartis cumulés de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers cumulés présentent fidèlement la situation financière des compagnies au 31 décembre 1980, ainsi que les résultats de leur exploitation de l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 1, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, après répercussion rétroactive de l'adoption de certaines pratiques comptables dont il est question à la note 5 des états financiers.

Les chiffres de l'exercice terminé le 31 décembre 1979 présentés pour fins de comparaison incluent les chiffres de La Société d'Assurance des Caisses Populaires lesquels proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.

*Raymond, Chabot, Martin,  
Paré & Associés*

Comptables agréés

Québec, le 17 février 1981

# RÉSULTATS CUMULÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

	1980	1979
<b>Revenus de primes</b>		
Primes brutes souscrites	\$112,789,050	133,391,498
Primes cédées aux réassureurs	45,482,250	37,861,894
Primes nettes souscrites	67,306,800	95,529,604
Variation des primes non acquises	11,327,467	2,458,831
Primes nettes acquises	78,634,267	97,988,435
<b>Coût des sinistres</b>		
Montants bruts	99,701,395	106,287,088
Montants recouvrés des réassureurs	35,157,700	27,996,773
Sinistres et frais de règlement nets	64,543,695	78,290,315
<b>BÉNÉFICE BRUT</b>	14,090,572	19,698,120
<b>Dépenses</b>		
Commissions nettes	6,740,331	13,991,636
Frais d'administration	21,754,048	21,644,715
Taxes sur primes	2,851,380	2,350,638
Variation des frais d'acquisition de primes reportés	2,255,920	32,219
	33,601,679	38,019,208
PERTE sur opérations d'assurances	19,511,107	18,321,088
<b>Revenus de placements</b>	8,524,886	10,035,099
PERTE avant impôts	10,986,221	8,285,989
<b>Impôts sur le revenu</b>		
Recouvrement des impôts exigibles		2,499,494
Récupération des impôts reportés et avantage fiscal	6,073,657	2,152,922
	6,073,657	4,652,416
<b>PERTE NETTE</b>	\$ 4,912,564	3,633,573

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

### SURPLUS RÉSERVÉS CUMULÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<b>1980</b>	<b>1979</b>
Solde au début	\$1,365,586	2,928,540
Virement des (aux) bénéfices non répartis cumulés	<u>285,540</u>	<u>(1,562,954)</u>
Solde à la fin	<u><u>\$1,651,126</u></u>	<u><u>1,365,586</u></u>

### BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CUMULÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

	<b>1980</b>	<b>1979</b>
Solde au début		
Solde déjà établi	\$ 9,579,780	14,723,425
Redressements applicables aux exercices antérieurs (note 5)	<u>1,268,942</u>	<u>3,860,018</u>
Solde redressé	8,310,838	10,863,407
Perte nette	<u>4,912,564</u>	<u>3,633,573</u>
	3,398,274	7,229,834
Intérêts sur contributions des Caisses populaires	<u>481,950</u>	<u>481,950</u>
	2,916,324	6,747,884
Virement des (aux) surplus réservés cumulés	<u>( 285,540)</u>	<u>1,562,954</u>
Solde à la fin	<u><u>\$ 2,630,784</u></u>	<u><u>8,310,838</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# BILAN CUMULÉ

AU 31 DÉCEMBRE

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

<b>ACTIF</b>	<b>1980</b>	<b>1979</b>
<b>Placements et liquidités</b> (note 2)		
Obligations, au coût amorti	\$ 70,733,787	77,076,226
Actions, à la valeur au marché	9,495,780	11,467,973
Prêts hypothécaires, au coût	5,902,487	6,965,921
Dépôts à terme et encaisse		5,375,189
	<u>86,132,054</u>	<u>100,885,309</u>
<b>Montants à recevoir</b>		
Courtiers	12,305,911	14,587,299
Réassureurs	3,981,408	2,691,105
Compagnies réassurées	1,273	449,962
Intérêts courus sur placements	1,789,967	2,045,083
Impôts sur le revenu et taxes	637,823	3,229,678
Autres	323,899	463,521
	<u>19,040,281</u>	<u>23,466,648</u>
<b>Dépôts dans des compagnies réassurées</b>	494,302	876,708
<b>Frais d'acquisition de primes reportés</b>	6,978,068	9,233,988
<b>Immobilisations, au coût amorti</b>	2,734,837	2,861,965
<b>Frais reportés</b> (note 3)	634,123	559,058
<b>Avantage fiscal</b>	4,483,018	
<b>Autres postes</b>	122,443	115,410
	<u>\$120,619,126</u>	<u>137,999,086</u>

# BILAN CUMULÉ

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

<b>PASSIF</b>	<b>1980</b>	<b>1979</b>
<b>Provisions</b>		
Primes non acquises	\$ 32,768,927	44,096,394
Sinistres en voie de règlement	54,679,051	57,683,122
	<u>87,447,978</u>	<u>101,779,516</u>
<b>Montants à payer</b>		
Emprunt de banque	5,965,746	1,906,347
Courtiers	745,586	815,737
Réassureurs	153,367	812,101
Compagnies réassurées	27,224	117,516
Autres	2,965,872	1,493,563
	<u>9,857,795</u>	<u>5,145,264</u>
<b>Dépôts des réassureurs</b>	3,475,068	3,470,567
<b>Impôts sur le revenu reportés</b>		1,590,639
	<u>100,780,841</u>	<u>111,985,986</u>

## AVOIR DES MEMBRES ET DES ACTIONNAIRES

<b>Contributions des Caisses populaires et capital-actions</b> (note 4)	9,886,868	9,881,868
<b>Surplus d'apport</b>	6,086,041	6,086,041
	<u>15,972,909</u>	<u>15,967,909</u>
<b>Surplus réservés cumulés</b>	1,651,126	1,365,586
<b>Bénéfices non répartis cumulés</b>	2,630,784	8,310,838
<b>Réserve pour fluctuation de la valeur des placements en actions</b>	( 787,863)	368,767
<b>Gains et pertes en capital reportés sur actions et obligations</b>	371,329	
	<u>3,865,376</u>	<u>10,045,191</u>
	<u>\$ 120,619,126</u>	<u>137,999,086</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 1980

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

### 1- ÉNONCÉ DES PRATIQUES COMPTABLES

Les états financiers cumulés regroupent les comptes de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada et sont préparés selon les pratiques comptables suivantes:

#### Frais d'acquisition de primes reportés:

Ces frais comprennent les commissions aux courtiers, la taxe sur les primes et certains autres frais reliés directement à l'acquisition de primes, déduction faite de la contrepartie équivalente reçue des réassureurs. Ils sont reportés et amortis sur la durée des contrats et n'excèdent pas les primes non acquises, déduction faite du coût anticipé des sinistres sur les contrats d'assurance en vigueur à la fin de l'exercice.

#### Placements en actions:

Conformément à la Loi des assurances du Québec, les actions sont présentées à la valeur au marché. Le gain ou la perte entre la valeur au marché et le coût doit être amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, la différence étant inscrite selon le cas au poste «Réserve pour fluctuation de la valeur des placements en actions» ou «Gains et pertes en capital reportés sur actions et obligations» à l'avoir des membres et des actionnaires. Cependant, la diminution provenant de la comptabilisation des actions détenues par La Sécurité à la valeur au marché de \$365,323 (augmentation de \$143,989 en 1979) a été présentée en totalité en diminution du même poste et sera amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans à partir de 1981. Les actions détenues par La Sécurité doivent être présentées au coût au rapport annuel soumis au Département des Assurances du Canada et l'adoption de la présentation à la valeur au marché constitue une dérogation à ce rapport.

#### Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes et taux annuels suivants:

Pavage	Amortissement dégressif au taux de 8%
Immeuble	Amortissement dégressif au taux de 5%
Mobilier et agencement	Amortissement dégressif au taux de 20%
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail
Système téléphonique	Amortissement linéaire sur 14 ans.

#### Provision pour sinistres en voie de règlement:

Cette provision est basée sur une estimation du coût des sinistres et des frais internes et externes. De plus, elle est majorée d'une somme suffisante pour tenir compte des sinistres survenus avant la fin de l'exercice, mais qui ne sont pas rapportés à la compagnie à cette même date et elle exclut tout recouvrement anticipé du coût d'un sinistre déjà réglé. Un tel recouvrement est imputé aux résultats lors de l'encaissement.

#### Impôts sur le revenu:

La compagnie pourvoit aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts.

#### Surplus réservés cumulés:

Les lois des assurances et les règlements y afférents exigent le réajustement de certains postes de l'actif et du passif.

Le total des ajustements à pourvoir par une appropriation des bénéfices non répartis est de:

	1980	1979
La Société d'Assurance des Caisses Populaires	\$ 1,651,126	1,365,586
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada	3,517,782	3,144,229
	<u>\$ 5,168,908</u>	<u>4,509,815</u>

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 1980

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

### 2- PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS

La valeur du marché des placements suivants s'établit comme suit:

	1980	1979
Obligations	\$ 61,048,433	69,886,534
Prêts hypothécaires	5,469,473	6,571,483

Des obligations pour un montant de \$ 4,965,743 sont déposées en cautionnement de l'emprunt de banque.

### 3- FRAIS REPORTÉS

Les frais reportés représentent l'accumulation des coûts de logiciels dont le développement se continuera au cours des prochains exercices. Ces coûts sont amortis sur une période de trois ans à compter de la date où le module est complété. L'amortissement de l'exercice est de \$ 233,708.

### 4- CONTRIBUTIONS DES CAISSES POPULAIRES ET CAPITAL-ACTIONS

	1980	1979
La Société d'Assurance des Caisses Populaires		
Contributions des Caisses populaires	\$6,024,368	6,024,368
La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada		
Autorisé:		
30,000 actions privilégiées, 4½% cumulatif, rachetables à leur valeur nominale de \$100 chacune		
100,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$100 chacune		
Émis et payé:		
38,625 actions ordinaires dont 50 ont été émises et payées comptant au cours de l'exercice	3,862,500	3,857,500
	<u>\$9,886,868</u>	<u>9,881,868</u>

Au 1er janvier 1981, le capital-actions de la nouvelle compagnie, Le Groupe Desjardins, assurances générales se détaille comme suit:

Autorisé:	
25,000,000 actions privilégiées, non participantes, dividende préférentiel non cumulatif, rachetables à la valeur nominale de \$1 chacune	
75,000,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$1 chacune	
Émis et payé:	
9,886,868 actions ordinaires	<u>\$9,886,868</u>

### 5- REDRESSEMENTS APPLICABLES AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Antérieurement, les compagnies pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode de l'impôt exigible et présentaient les placements en obligations au coût amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire. Au cours de l'exercice, les compagnies ont adopté rétroactivement la méthode du report d'impôts et la méthode de l'amortissement du taux effectif d'intérêt pour amortir l'escompte ou la prime sur obligations. Ces changements ont entraîné une diminution des bénéfices non répartis au début de \$1,268,942 représentés en 1979 par une diminution des bénéfices non répartis au début et de la perte nette de \$3,860,018 et de \$2,591,077 respectivement.

### 6- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le projet de loi (Loi concernant La Société d'Assurance des Caisses Populaires et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada) sanctionné le 19 décembre 1980 avec date d'entrée en vigueur le 1er janvier 1981 comporte entre autres les stipulations suivantes:

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 1980

## LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

La Société d'Assurance  
des Caisses Populaires

La Sécurité  
Compagnie d'Assurances  
Générales du Canada

Transformation de La Société d'Assurances des Caisses Populaires (La Société) en une compagnie à capital-actions comportant 6,500,000 actions autorisées d'une valeur nominale de \$1 chacune et émission de 6,024,368 actions entièrement payées aux membres souscripteurs.

Transformation de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada (La Sécurité) en une compagnie régie par les dispositions de la Loi sur les assurances du Québec.

### Fusion des deux compagnies précitées:

Le regroupement des compagnies sera comptabilisé selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. En échange des actions qu'ils détenaient, les actionnaires des compagnies constituantes reçoivent, dans le cadre du regroupement, le nombre suivant d'actions ordinaires d'une valeur nominale de \$1 chacune.

La Société	8,478,898
La Sécurité	1,407,970
	<u>9,886,868</u>

Le capital-actions autorisé de la nouvelle corporation, Le Groupe Desjardins, assurances générales, est plus explicitement décrit à la note 4.

L'actif net apporté par chacune des compagnies constituantes se répartit comme suit:

	La Société	La Sécurité	Total
Total de l'actif	\$ 85,042,830	37,548,157	122,590,987
Total du passif	71,463,056	31,289,645	102,752,701

Avoir des actionnaires	\$ 13,579,774	6,258,512	19,838,286
------------------------	---------------	-----------	------------

Comme il est stipulé dans la loi citée précédemment, les bénéficiaires non répartis de La Société d'Assurance des Caisses Populaires au 31 décembre 1980, au montant de \$ 7,606,617, demeurent réservés jusqu'au 31 décembre 1985 au bénéfice des personnes qui étaient détenteurs de polices d'assurances de cette société au 31 décembre 1980, afin d'acquiescer leur réclamation et également à toute autre fin à laquelle ces fonds étaient utilisés avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

### 7- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements en vertu de baux à long terme sont de \$5,291,000 jusqu'à leur échéance. Les loyers annuels minimums pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

1981	\$ 392,000
1982	374,000
1983	367,000
1984	364,000
1985	345,000

### 8- LOI SUR LES COMPAGNIES D'ASSURANCES CANADIENNES ET BRITANNIQUES

La valeur totale des actifs au 31 décembre 1980 de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada est insuffisante d'un montant de \$1,861,458 pour couvrir le total du passif tel que requis par la Loi. Cette situation est corrigée le 1er janvier 1981 par la fusion avec La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

### 9- OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES

La Société d'Assurance des Caisses Populaires et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada sont des institutions du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et, dans le cours normal de leurs opérations, ont effectué des transactions avec les membres du M.C.P.E.D. et d'autres organisations apparentées selon des normes commerciales régulières.

Des placements d'environ \$3,441,000 présentés au bilan au 31 décembre 1980 et des opérations bancaires font partie de ces transactions.

D'autres transactions de même nature ont engendré des revenus et dépenses tels que des primes d'assurances souscrites, des intérêts gagnés, des loyers et des dépenses d'information.



**mouvement des caisses  
populaires et d'économie  
desjardins**

